

**Aperçu sur
Les habitations de Brissac et de Quincé
Fin XVe – XVIe siècle**

Sources : ADML, série J, fonds du duché de Brissac

La douve vendue...

La documentation donne à connaître un nombre important de maisons d'habitation sises à Brissac et à Quincé. Il reste des espaces vides, que le seigneur vend à la fin du Moyen Âge par carré de vingt deux pieds comme ce terrain près du portal Bry en 1490 (une autre occurrence ci-dessous) : « un bout de place séant en la douve de la ville contenant en long vingt et deux piez et autant de large ... joignant d'un cousté au portau Bery et d'autre cousté aboute à une ruete tendant à aller à l'estang dud lieu de Brissac ». Ceci nous donne d'ailleurs une information très importante pour l'histoire de la ville : c'est à la fin du XVe siècle que le seigneur (de Brézé encore) vend (par bail à cens) les terrains de la douve du XIe siècle pour y construire des maisons. La position militaire de Brissac n'est plus aussi importante que par le passé. En outre, il semble que Brissac soit en croissance dans la décennie 1490 et au début XVIe siècle si l'on se réfère à la répétition des occurrences : « maisons neuves ». Les portes de Brissac sont les suivantes : portaux nord-ouest, Bourg-Neuf et Jouasnier (Joynier, ou Jouaymier) ; nord-est : Bry ; sud-est, à Violette, au-dessous de l'aumônerie : Hellaud ; sud-ouest : non déterminé.

Situation des maisons

A Brissac, les maisons sont principalement situées : sur la grande rue et le haut des ruelles qui descendent vers Rollée et les douves du château ; autour de la place du minage et du marché aux cochons ; près de la Tête-de-cheval et du portal Bry, tout en haut des vignes de Violette ; sur le chemin des doues (comblées donc /Yser actuellement/) près des anciennes murailles (souvent notées dans les textes) et sur la rue courte qui apparaît au XVIe siècle seulement (/Marne/) ; près de l'aumosnerie Saint-Martin et le carrefour de Mauconseil qui rejoint la grande rue ; sur la chaussée qui barre le grand étang jusqu'à l'arche de pierre qui fait barrière, sous laquelle coule le ruisseau de décharge de l'étang qui conduit les eaux de l'Aubance vers le petit étang et les douves ; à noter que la grande cour du château entre le pont-levis et la capitainerie (en gros à la grille actuelle au fonds de la Via-Caluso, qui est en fait l'ancienne gorge du grand étang), hissée sur ses vieilles murailles médiévales, chargée de maisons au XVe siècle, paraît vidée de toutes habitations peu après l'arrivée des Cossé (1502) : il n'y a plus de textes les concernant. Il faut ajouter les maisons du Bourg-Neuf, présentes aussi dans la documentation, mais en dehors du territoire de Saint-Vincent (paroisse de Saint-Saturnin).

À Quincé : c'est largement les Barrières qui dominent, avec tout à côté le village d'Escabouze, le Mareil (le Marin) n'étant encore qu'un grand clos appartenant au seigneur ; la rue Moron (début XIXe siècle) n'existe pas et le pont non plus ; peu de maisons autour de l'église Saint-Alman et de son beau presbytère ; le prieuré Saint-Blaise regroupait plusieurs maisons ; il existait encore des implantations dans la campagne comme celles des Groys. La carte de Cassini (XVIIIe siècle), accessible directement sur internet, permet d'appréhender l'organisation du territoire de Quincé.

Description des maisons

Les descriptions de maisons sont dues essentiellement aux déclarations (= « aveux ») que doivent faire les habitants devant la juridiction du seigneur (« la court de céans ») lors des « assises » de la seigneurie (=déclaration obligatoire de tous pour mettre à jour les droits du seigneur : rentes, droits féodaux, cens), déclarations par lesquelles les habitants s'avouent sujets (« subiects ») du seigneur « pour raison de ... », le greffier de la cour notant alors les caractéristiques de la maison, les tenants et aboutissants permettant plus ou moins de situer (« d'un costé., d'autre costé., d'un bout., d'autre bout..). Autres documents donnant des indications sur les habitations : contrats de vente, baux à ferme, etc.

L'habitation est désignée de la manière suivante : grand corps de logis ou corps de logis, quand la maison est importante et comprend plusieurs bâtiments, « maison et appartenances », « chambre de maison », « mazure », « mazurit », appentis. Les maisons de Brissac et de Quincé ont une ou plusieurs « chambres » (pièces) basses, et hautes, avec ou sans cheminée, grenier, cave (le plus souvent), voir cellier. La couverture est toujours indiquée, « à ardoize » (souvent) « chaulme » ou « à bourre ». Une maison ne se conçoit pas sans ses « appartenances » quasi toujours notées par les notaires : cour, « jardrin », « yssues » le plus souvent, parfois une grange, un passage de séparation avec le voisin, un « pressouer », une « écuyerie », une stable. Il y avait des animaux dans la petite cité heureusement bien perchée et bien ventée... En ce qui concerne l'hygiène, en plus de cette présence des animaux, l'activité des bouchers à côté de la petite porte de l'église devait être très agressive pour la santé, malgré les canalisations qui évacuaient et déversaient sang et tripailles dans l'Aubance, rivière qui accueillait aussi les installations des tanneurs également polluantes. Il n'y avait pas de puits à Brissac en dehors de ceux de Rollée et de la cour du château, difficiles d'accès pour les habitants établis sur le plateau. Pas de trace dans les documents d'éventuelles latrines et endroits pour se soulager, qui devaient cependant bien exister.

Quelques maisons remarquables

Il y a évidemment des maisons remarquables. La maison de la Tête-noire est indiquée dans une déclaration du 6 juin 1492 (déclaration de Jehan Mabilie). C'est alors une maison neuve (« ma grant maison neuve où pend comme enseigne la teste noyre (qui) aboute d'ung bout à la grant rue de Broichessac ») avec un grand corps de maison, étables et greniers derrière : la maison est située à l'angle de la grant rue, entre le carrefour de Mauconseil (rue Pannetier) et le chemin qui va de l'aumônerie (Office du tourisme) à la grande rue (= au bout de la grande rue). Le même Mabilie possède d'ailleurs tout cet endroit : il habite une vieille maison où « pend pour enseigne l'image monsieur Saint Julien avecques ung petit cors de maison neuve en laquelle ya deux chambres l'une dessus l'autre dessoubz et une petite court devant lad maison neuve », avec étable, appentis, yssue (devant la maison) saillante dans la rue Mauconseil (où les maisons n'étaient pas du tout alignées) où « je ay troys piliers de boys de maison asis en porche ». Au même endroit, le bonhomme possède « un mazureau de maison » (à Broycessac, écriture nouvelle pour moi) et un appentis qu'il loue à un cordonnier, et, sur la « ruete » allant de l'aumônerie à la grande rue (cf. ci-dessus) la maison appelée Rome avec une « court appelée le jeu de paulme et mes estables... » Jehan Mabilie possède une autre maison dans la cour du château, et un « jardrin » joignant la « doue de votre

chastel (aboutant) le chemin descendant dud lieu de Broichessac allant au bourt bassinays » écrit-il à Loys de Brézé. La rue de Mauconseil, qui ne paie pas de mine aujourd'hui, était alors un lieu important, souvent cité dans les textes, avec étables (cf. ci-dessus) et même une maison dite « L'Écorcherye ». Bonjour les odeurs du mois d'août !

Grant rue et pavé de Brissac

Sur la « grant rue et pavé de Broichessac », les maisons, guère alignées, occupent à peu près l'espace disponible, sauf au Bourg-Neuf où il reste des « places vuydes ». Une de ces places vides (22 pieds x 20) donnant sur la grant rue est vendue le 24 avril 1486 (bail à cens) par Jacques de Brézé à un boucher près des estaux des autres bouchers. Les tanneurs sont installés près des bouchers, et sur l'Aubance. Les maisons se pressent des deux côtés de la rue, séparées parfois par des venelles, avec cours et petits « jardrins », autour de l'église, près de la ruelle des bouchers, et du côté du minage. De l'autre côté, les maisons descendent le long des ruelles qui tirent vers Rollée et les jardins et moulins de l'Aubance. Vers le nord, près de la porte du Bourg-Neuf, se sont installés les merciers avec leurs estaux donnant sur la rue.

Place du marché

Sur la place du marché, vers 1500, les bâtiments remarquables sont évidemment l'aumônerie Saint-Martin, la chapelle, la maison du chapelain, le presbytère encore situé près de la chapelle, quelque bâtiment près des jardins à retomber vers l'étang. Du même côté que la chapelle, vous croisez la « Maison peinte » (maison, appentis, court et appartenances), et, en face, du côté de l'église, la maison dite « Corne-de-cerf », et des maisons avec « ouvroyr et boutique » (18 août 1564) donnant sur la place. L'aspect de la place nous est difficile à imaginer, car celle-ci est occupée d'une part par des estaux de marchands en charpente avec couverture d'ardoises (c'est le seigneur qui vend les emplacements moyennant le paiement d'un cens chaque année), et d'autre part par des voies et allées qui permettent aux acheteurs de circuler.

Barrières, sous la tour, portal Hellaud, Rollée

Sont assises des maisons sur la digue des Barrières qui est pavée, et quelques unes sur le grand chemin royal qui contourne la masse du château avant de rejoindre l'étroit passage entre l'abrupt de Brissac et les murailles, puis la montée des Planches. Sur la chaussée des Barrières, les maisons sont confrontées (tenants et aboutissants...) par rapport au grand étang, au pavé de la voie royale, au petit étang dessous la digue (en aval), au ruisseau de décharge correspondant à la bonde du grand étang, aux moulins. Par exemple, en 1491, la confrontation d'une vieille maison la situe près du « ruisseau du petit moulin des barrières tirant au petit estang » et aboutant « d'un bout au petit estang de monseigneur ». Une autre, même date, est située du côté du grand étang (côté amont de la digue, donc), donne sur « le pavé de la grant rue des barrières ... et aboute à la bonde du grant estang... ». Quelques maisons sont en bordure ou proches du grand chemin du roi en contrebas de l'aumônerie, près de l'étang et des murailles, comme celles qui jouxtent le portal Hellaud : « une maison et jardrins sise près le portal Hellaud au lieu appelé Violete, joignant d'un cousté au grant chemin comme l'on descend de l'aumaulnerie de Broichessac tendant aud portal... » (1491). Quelques maisons aussi

près de la porte du sud-ouest : (7 février 1491) une moitié de maison « couverte d'ardoise sise près les moulins desoubz la tour... joignant d'ung cousté et d'ung bout le chemin tendant de la ville de Broychessac ausdits moullins dessous la tour et d'autre cousté au douve et russerau d'entre les moulins et ce moulin de Rolée... » Entre la douve du chastel et Rollée, l'Aubance (divisée en russeraux) est donc bien équipée de moulins à la fin XVe siècle. Quant à la fontaine, elle est entourée de jardins avec aussi, outre les moulins, quelques maisons.

Voilà un aperçu des maisons de Brissac et de Quincé quand les marins génois et portugais se lançaient dans la grande aventure de l'Amérique. Un tout autre monde que le nôtre !

Marcel Grandière 1 février 2016